



CONDITIONS GÉNÉRALES POUR UNE PAGE DANS LE CATALOGUE « TOUT POUR MA MAISON »

Le catalogue tout pour ma maison offre les avantages d'avoir des frais de distribution réduits comparé à une distribution tout ménage dans les zones villas habituelles ainsi qu'un forfait où tout est inclus (graphisme, impression, distribution). Le but est de vous permettre d'augmenter votre visibilité auprès d'un public cible qualifié qui peut potentiellement avoir besoin de vos services, à court ou à moyen terme.

Le catalogue est aussi plus facilement lu et gardé car il contient des renseignements précieux sur plusieurs entreprises dont ils pourraient avoir besoin sans qu'ils aient à chercher de manière fastidieuse pour trouver une bonne adresse.

Il y a des campagnes FB, Instagram, Linkedin en référencement naturel pendant tout un à deux mois avec des activités pour augmenter l'audience qualifiée tels que des jeux, tirages aux sorts etc....

L'éditeur : JCBdistribution – Polypole – route de Bellevue 7 – 1029 Villars Ste Croix

Thèmes de Tout pour ma maison :

- SPAs
- Vente immobilière
- Décoration d'intérieur
- Energie
- Cuisines
- Paysagiste
- Meubles et déco d'intérieur et extérieur
- Nettoyages professionnels
- Climatisation
- Rénovation
- Entreprise générale
- Et d'autres en fonction des domaines d'activités des annonceurs.

Chaque édition regroupe les corps de métiers et services que les propriétaires de maison pourraient avoir besoin. (quelques exceptions peuvent être admises avec l'accord de l'éditeur)

La création, impression et distribution est effectuée par JCB distribution pour les zones villas et petits immeubles de chaque canton touchant ainsi un maximum de propriétaires potentiels.

Graphisme :

Pour la réalisation technique du catalogue, notre graphiste devra recevoir tous les éléments que vous souhaitez insérer dans les annonces : logo, texte, coordonnées, offres

Distribution :

La distribution est effectuée dans les zones villas qui contiennent un maximum de propriétaires. L'annonceur est conscient que ces zones contiennent une majorité de propriétaires mais JCB

distribution n'en garantit pas le pourcentage, seulement la distribution tout ménage en zones villas, petits immeubles, résidences.

En signant le présent contrat, vous attestez également avoir lu et compris les conditions générales de l'agence de marketing JCB distribution qui s'appliquent au projet du catalogue « Tout pour ma maison », disponibles sur le site : www.jcbdistribution.ch

Cette prestation n'est pas remboursable.

Le client atteste par la présente s'engager également à respecter les conditions de paiement, étant conscient que la publication du magazine pour les autres annonceurs dépend de cela.

Le paiement doit être effectué dès réception de la facture afin de garantir tous les délais pour chaque annonceur. En cas de retard de paiement JCB distribution se réserve le droit d'annuler tout rabais attribué au client et de réclamer le prix plein de la prestation.

Le client annonceur

JCB Distribution

Lieu, Date et signature

Lieu, date et signature